

# Médiscoppe

La newsletter de la faculté de médecine Sorbonne Université



## Élections au conseil stratégie et recherche, au conseil des études et à la commission de déontologie de la faculté de Médecine - 30 et 31 mars 2022

Les 30 et 31 mars prochains, votez pour renouveler vos représentantes et représentants au conseil stratégie et recherche, au conseil des études et à la commission de déontologie de la faculté de médecine grâce à un vote électronique. Vous trouverez toutes les informations relatives à ces élections [sur cette page](#).

### Recherche

Robin Vigouroux, prix de la Chancellerie 2021 et étudiant en médecine

Prismes, projet lauréat 2022 pour faire face à une future crise sanitaire

Détecter l'aorte vulnérable en IRM pour une médecine cardiovasculaire de précision

### L'échos des facultés

**S** cycle de conférences «L'art du vitrail à travers les siècles»

**S** Exposition photo «L'Océan, c'est vivant !»

### Relations internationales

Témoignage suite à une mobilité de personnel au sein de 4EU+

### Vie institutionnelle



Le Professeur Bruno Riou, doyen de la faculté de médecine Sorbonne Université, a été réélu à l'unanimité président de la Conférence des doyens de santé d'Île-de-France le 7 février 2022 pour un nouveau mandat de 3 ans. Le président de la Conférence est également vice-président doyen du directoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

### Vie étudiante

LONGWY-TEXAS de Carole Thibaut - Conférence performée

Forum d'aide au choix des carrières 2022

### Formation

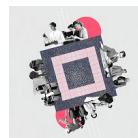
Création d'un groupe de réflexion sur l'évolution des modalités d'enseignement

Journée Portes Ouvertes à distance



OIP : Orientation et Insertion Professionnelle

### L'université



Se former, à son rythme, aux enjeux et aux pratiques de la science ouverte ?

### Ressources humaines

Création de postes de chefs de cliniques assistants « territoriaux »

Actualités RH

# La une

## Élections au conseil stratégie et recherche, au conseil des études et à la commission de déontologie de la faculté de Médecine - 30 et 31 mars 2022

→ Les **30 et 31 mars** prochains, votez pour renouveler vos représentantes et représentants au **conseil stratégie et recherche**, au **conseil des études** et à la **commission de déontologie** de la faculté de médecine grâce à un vote électronique.

Comme lors des élections aux conseils centraux et conseils facultaires des 16 et 17 novembre derniers, l'espace de vote sera géré par un prestataire spécialisé en organisation d'élections électroniques. Cette fois, ce sera la société Voxalys qui organisera les élections.

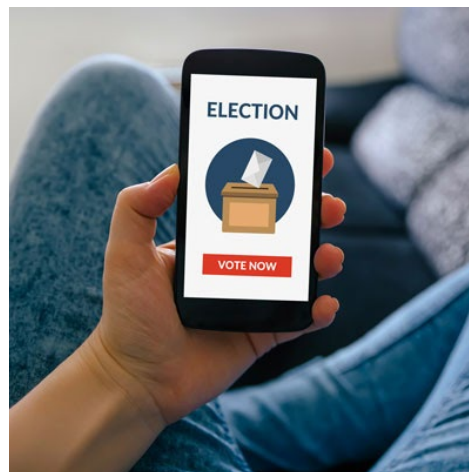
Vous serez régulièrement informés sur les modalités pratiques d'organisation du vote par les voies de communication de la faculté.

Dès les prochaines semaines, vous serez contactés sur vos adresses mail professionnelles (prenom.nom@sorbonne-universite.fr) pour vérifier votre inscription sur les listes électorales et vos informations personnelles.

C'est cette adresse mail @sorbonne-universite.fr qui vous permettra de participer au vote. Vous êtes donc invités à consulter régulièrement vos boîtes mails professionnelles.

**Petit rappel** sur la composition et les missions de ces trois instances facultaires que sont le conseil stratégie et recherche, au conseil des études et à la commission de déontologie qui ont un rôle d'appui du conseil de faculté pour l'animation, la réflexion, l'évaluation et les propositions dans le domaine relevant de leurs compétences respectives.

Leurs membres sont désignés ou élus pour quatre ans à l'exception des membres étudiants dont le mandat n'excède pas deux ans.



### CONSEIL STRATÉGIE ET RECHERCHE (Art 16 des statuts de la faculté de Médecine)

#### Ses missions :

- Recueillir auprès des instances compétentes (Universitaire, Hospitalière et EPST) et évaluer les éléments nécessaires à l'établissement d'un plan stratégique pour la Recherche
- Apprécier la pertinence des forces de recherche sur le site
- Établir la liste des besoins du site en infrastructures
- Émettre un avis sur toute proposition d'établissement d'une structure de Recherche sur le site
- Étudier les implications pour la Recherche de la création de postes hospitalo-universitaires

- Promouvoir les moyens nécessaires au développement de la Recherche Clinique
- Veiller à la diffusion des informations scientifiques
- Faire des propositions d'actions de valorisation ou de transfert technologique propres au site et à ses besoins
- Proposer au conseil de faculté, la révision des effectifs IATSS des unités de recherche (UMRS, UMS, GRC), l'attribution de la dotation récurrente aux unités de recherche, l'audit HCERES et le pilotage de l'activité recherche de la faculté

#### **Sa composition :**

- Le Doyen de la faculté de médecine
- Le vice-doyen Recherche nommé président du conseil stratégie et recherche
- 12 membres élus dont : 4 représentants du collège A (professeurs et personnels assimilés), 4 représentants du collège B (autres enseignants, enseignants-chercheurs et assimilés), 2 représentants du collège BIATSS, 2 représentants du collège ITA
- 4 membres nommés par le Doyen
- 2 chargés de mission nommés par le Doyen

#### **CONSEIL DES ÉTUDES (Article 15 des statuts de la faculté)**

##### **Ses missions :**

- Délibérer et émettre des avis sur l'organisation des enseignements, les modalités des examens et calendriers universitaires, préalable indispensable aux décisions du conseil de faculté
- Établir une réflexion sur les réformes à venir
- Rôle d'animation auprès des enseignants et des étudiants

##### **Sa composition :**

- Le Doyen de la faculté, membre de droit
- Le vice-doyen formation, membre de droit, nommé Président du Conseil des études
- 4 membres nommés par le Doyen
- 4 membres élus du conseil de faculté dont 1 représentant du collège BIATSS et 3 représentant du collège des usagers

- 3 membres de droit dont 2 représentants du Service de pédagogie numérique et 1 représentant du Bureau Interface Professeur Étudiants (BIPE)
- 13 membres élus : 7 représentants du collège A (Professeurs et personnels assimilés) et 6 représentants du collège B (autres enseignants, enseignants-chercheurs et assimilés)

#### **COMMISSION DE DÉONTOLOGIE (Article 17 des statuts)**

##### **Ses missions :**

Examiner les sujets relatifs à l'éthique et l'intégrité scientifique et professionnelle, en particulier les manquements à la charte éthique et déontologique de la faculté sur saisine de tout personnel ou usager de la faculté.

##### **Sa composition :**

- Un président nommé parmi ses membres élus
- Un représentant des usagers (étudiants)
- Un représentant d'associations de patients
- Un représentant du directeur général du CHU et du président de la CME du CHU
- Un représentant d'un Conseil de l'Ordre Départemental ou Régional des médecins
- Le référent de l'intégrité scientifique (membre de droit)
- 8 membres élus : 3 représentants du collège A (Professeurs et personnels assimilés),
- 2 représentants du collège B titulaires (autres enseignants, enseignants-chercheurs et assimilés), un représentants du collège B non titulaires (autres enseignants, enseignants-chercheurs et assimilés : CCA, AHU ou PHU) , un représentant du collège BIATSS, un représentant du collège ITA.

# Recherche

## → Robin Vigouroux, prix de la Chancellerie 2021 et étudiant en médecine

### **Vous avez reçu le prix de la Chancellerie de Paris. Que vous permet-il pour la suite de vos études / recherches ?**

Avant tout, ce prix représente pour moi une réelle reconnaissance scientifique. Je suis fier des travaux que nous avons fournis avec toute l'équipe du laboratoire d'Alain Chédotal à l'Institut de la Vision. Il est indéniable que ce prix me motive à poursuivre mes recherches et me conforte dans mon souhait de faire une carrière dans la science.

Deuxièmement, je dois reconnaître que cette récompense est un « coup de pouce » financier inestimable qui me permet d'aborder les années d'externat plus sereinement et ainsi de me consacrer entièrement à mes études.

### **Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le projet de médecin-chercheur ? En quoi consiste-t-il ?**

Mon projet de devenir médecin-chercheur se base sur une forte envie de mêler une activité clinique, proche des patients, à des travaux de recherche clinique et fondamentale.

Les avancées médicales sont toujours nées d'une proche collaboration entre recherche et médecine. Ces dernières années, nous avons vu comment des découvertes de recherche comme l'immunothérapie ouvrent de nombreuses pistes thérapeutiques en oncologie par exemple. De telles applications sont indéniablement vouées à s'accroître dans le futur.



### **Envisagez-vous une seconde thèse ?**

Pour l'instant je ne pense pas ! Je n'exclus cependant aucune possibilité, cela dépendra surtout de mon choix de spécialité et de la pertinence clinique d'une seconde thèse de science.

### **Dans quel domaine de médecine souhaiteriez-vous vous spécialiser ?**

J'ai toujours été fasciné par les neurosciences. J'ai d'ailleurs effectué ma thèse de science dans ce domaine en étudiant le rôle des gènes impliqués dans le développement des projections visuelles et leurs connexions intracérébrales.

Mes années d'externat me permettent de mieux appréhender les différentes pathologies en neurosciences. Bien que rien ne soit encore décidé et cela dépendra évidemment de mon classement à l'ECN, la neurologie, la neurochirurgie et l'ophtalmologie sont des spécialités qui me plaisent beaucoup.

**Quelle relation avec le patient souhaiteriez-vous développer ?**

À travers mes stages d'externats, j'ai réalisé que la relation médecin-patient est précieuse. Une part très importante de la prise en charge dépend finalement de la confiance instaurée entre médecin et patient.

Sur le plan clinique, il me semble fondamental d'être à l'écoute du patient. J'ai également eu la chance de rencontrer des médecins très pédagogues qui m'ont permis de voir l'importance de l'éducation thérapeutique dans la prise en charge médicale des patients.

Si je parviens à devenir médecin-chercheur, je pense que la relation médecin-patient sera instrumentale pour orienter mes recherches. C'est une des raisons principales pour laquelle j'ai décidé d'entreprendre des études de médecine, c'est de pouvoir mieux comprendre quelles sont les demandes précises des patients pour aiguiller mes recherches dans le futur.

## → Prismes, projet lauréat 2022 pour faire face à une future crise sanitaire

Prismes fait partie des projets lauréats 2022 de l'appel à manifestation d'intérêt de la stratégie nationale d'accélération maladies infectieuses émergentes et menaces nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC) annoncés par la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du Secrétaire général pour l'Investissement.

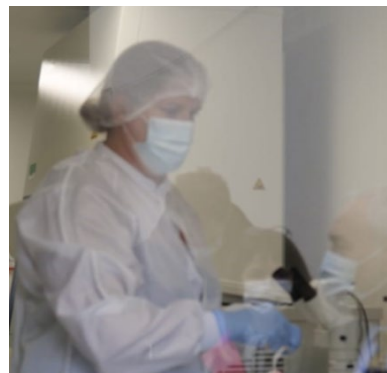
Porté par Dassault Systèmes, avec l'AP-HP, l'Onera et UTC Paris/Toulouse/Compiègne, le programme Prismes innovant vise à développer une plateforme digitale de diagnostic des risques de transmission aéroportée des microorganismes au sein des établissements de soins combiné à des propositions de réduction de ces risques notamment pour faire face à une future crise sanitaire liée à des maladies infectieuses émergentes.

Dans le cadre de ce projet, les expertises scientifiques des partenaires seront mises en commun pour améliorer des connaissances fondamentales liées aux bio-aérosols à travers des essais expérimentaux, l'utilisation innovante du jumeau numérique à travers la simulation 3D ainsi que la mise en situation dans un contexte médical.

Les partenaires de ce projet à l'AP-HP Pitié Salpêtrière sont : les services Bactériologie-Hygiène (Pr.J. Robert), Virologie (Pr A.G. Marcelin, équipe TheraVir de l'IPLESP), Pneumologie (Pr C. Morelot) et Réanimation de Médecine Intensive - R3S (Pr A. Demoule) en lien avec l'UMR-S 1158 Neurophysiologie Respiratoire Expérimentale et Clinique (Inserm - Sorbonne Université) ainsi que la Direction des Investissements (Mr B. Guessant).

Cette plateforme digitale donnera aux établissements de soins un outil d'aide à la décision des mesures de réduction des risques de transmission via une approche scientifique unique.

**Contacts :** [Pr A.G. Marcelin](#), [Pr. J. Robert](#)



## → Détecter l'aorte vulnérable en IRM pour une médecine cardiovasculaire de précision

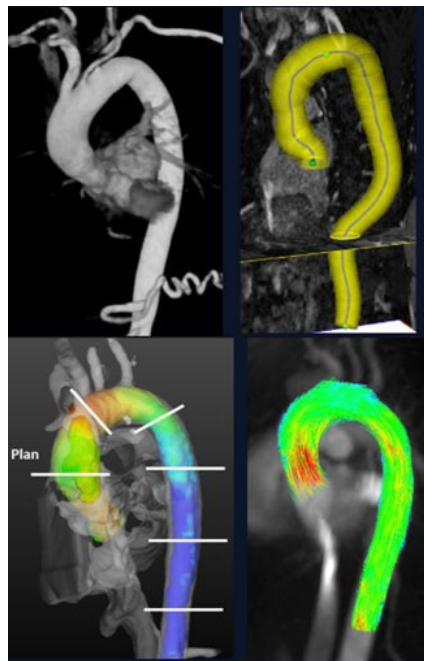
Les maladies cardiovasculaires restent, la première cause de décès dans le monde occidental. L'anévrisme de l'aorte est la deuxième affection touchant l'aorte après la maladie athéromateuse et la quinzième cause de décès toutes causes confondues chez les individus de plus de 55 ans. Les anévrismes, le plus souvent méconnus, évoluent progressivement et silencieusement, la survenue de symptômes annonçant en général une complication aortique aiguë potentiellement létale comme la dissection, la rupture ou l'oclération. En effet, le taux de mortalité pré-hospitalière d'une rupture aortique est proche de 90%. La mortalité aortique est actuellement proche de 2.8/100 000 par an. Face à ce problème, l'enjeu du projet CMR-AI est de mieux prévenir la complication d'anévrisme et de mesurer l'intérêt en Santé Publique d'un meilleur diagnostic et d'une meilleure évaluation pronostique de cette maladie par l'intégration de données selon trois dimensions : Recherche, Clinique et Santé Publique.

L'objectif final sera de fournir grâce à l'imagerie médicale de nouveaux outils d'évaluation et de gestion du risque individuel pour les patients, améliorant les recommandations actuelles en médecine cardiovasculaire. En particulier, ce projet changera la prise en charge actuelle des anévrysmes de l'aorte, qui restent en grande partie un défi médical non résolu, en fournissant une imagerie non-invasive précise et rapide en IRM, ainsi qu'une analyse d'image multiparamétrique automatisée permettant une stratégie préventive mieux ciblée et plus efficace.

La décision de chirurgie préventive consistant à remplacer l'aorte anévrysmale est actuellement basée sur le diamètre maximal de l'aorte en imagerie ultrasonore ou tomodensitométrie (scanner). Toutefois, la moitié des complications aortiques graves surviennent en dessous du seuil chirurgical habituellement recommandé. Ce projet propose de dépasser la pratique basée sur le seul diamètre en proposant une évaluation de nouveaux paramètres fonctionnels en IRM rendant compte de l'élasticité de la paroi de l'anévrysme aortique, des forces de cisaillement appliquées à sa paroi, du régime de pression et des perturbations des flux sanguins résultants. Ces paramètres innovants issus des algorithmes développés par le laboratoire d'imagerie biomédicale LIB (Inserm/SU/CNRS) seront étudiés dans deux populations : chez des patients ayant un anévrysme de l'aorte thoracique dans le cadre d'une étude clinique dans 5 centres de référence européens et chez des sujets sains recrutés au sein de la cohorte Constances (Inserm) en France afin d'établir les valeurs normales attendues en population générale.

Le produit final du projet sera un logiciel d'aide à la décision médicale mis au point, certifié et commercialisé par Imageens, une start-up spinoff de Sorbonne Université et leader français des logiciels en IRM cardiovasculaire.

Ce projet financé par le programme européen EIT Health pour un montant de 2,5 millions d'euros démarre en janvier 2022 pour une durée de 3 ans.



*Ce projet se fait en collaboration avec la Start-up française Imageens, le laboratoire d'imagerie biomédicale (LIB), Faculté des Sciences et Ingénierie Sorbonne Université, l'IHU ICAN, l'AP-HP, la société allemande Siemens, l'Université de Lisbonne et l'Hospital Santa Cruz au Portugal, l'Institut Català de la Salut en Espagne, la Medizinische Hochschule Hannover en Allemagne et la Medizinischen Universität Wien en Autriche.*



# Formation

## → Création d'un groupe de réflexion sur l'évolution des modalités d'enseignement

### Pourquoi :

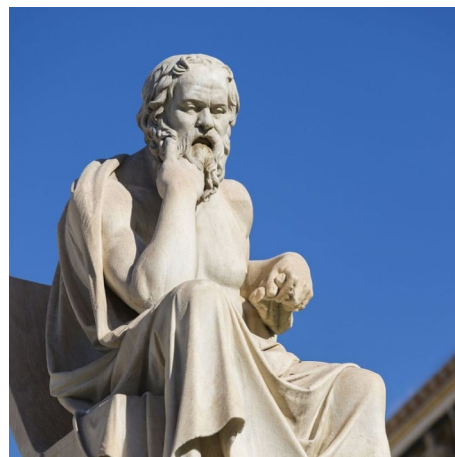
Au cours des deux années écoulées, notre enseignement a évolué, soit « volontairement » avec la mise en place de nouveaux modèles pédagogiques en faisant appel à l'hybridation (combinaison d'enseignements à distance et en présence des étudiants) et/ou à la pédagogie inversée, soit de façon « contrainte », liée à la crise sanitaire, nous ayant amené à utiliser de nouvelles ressources numériques.

Il en ressort le constat évident de l'élargissement de la palette de nos possibilités pour la formation de nos étudiants qu'il nous faut confronter et adapter au mieux à leur propre évolution quant à leur façon de consommer/percevoir cette formation, avec comme objectif partagé d'atteindre une meilleure efficacité dans nos attentes réciproques (étudiants/enseignants).

Ce que l'on peut espérer comme étant la fin de la crise sanitaire liée au Covid et surtout l'aboutissement des adaptations des agendas d'enseignement du DFGSM2 au DFASM2 pour répondre aux contraintes de la R2C (derniers examens de DFASM2 en février/mars ...) semble constituer une période propice à initier cette réflexion !

### Qui :

Après avoir présenté ce projet au dernier conseil des études de l'année 2021, nous avons interrogé notre communauté d'enseignants sur son intérêt à y participer activement. En réponse, 32 d'entre nous<sup>1</sup> se sont portés volontaires pour mener à bien cette réflexion. À ce groupe, il faut



bien évidemment associer l'équipe facultaire de Formation<sup>2</sup> ainsi que le service de pédagogie numérique<sup>3</sup>, sans oublier nos élus étudiants<sup>4</sup>.

### Comment :

Depuis début Janvier, notre groupe s'est réuni à trois reprises, ce qui a permis :

- De préciser que la réflexion portera sur la formation initiale de nos différentes matières/disciplines (enseignements de « 1ère vision », donc hors révisions : C4, C5 et C6) et qu'elle pourrait être différenciée entre enseignements type « EIA » et matières fondamentales versus enseignements des pathologies.
- D'initier un état des lieux des maquettes actuelles d'enseignement auprès des départements d'enseignement,



- D'envisager une large campagne de recueil des attentes de nos étudiants et de leur évaluation des enseignements actuels,
- De définir deux grands domaines de réflexions : L'un portant sur les modalités elles-mêmes, depuis les supports pédagogiques aux modes d'interactions avec les étudiants (cours, ED, conférences...) ; L'autre : focaliser sur les contenus en termes de hiérarchisation des connaissances et surtout de cohérence entre spécialités sur des items communs afin d'éviter des redondances d'enseignement en favorisant un enseignement transversal interdisciplinaire. L'individualisation de ces deux champs de réflexion permettra de conduire simultanément des travaux au sein de deux sous-groupes qui, pour en faciliter la dénomination, seront dorénavant définis par les acronymes de GREMs pour les modalités (« au pluriel » car il n'y aura probablement pas qu'un seul modèle...) et GRECo pour les contenus.

L'objectif de notre démarche sera d'être force de proposition à court/moyen terme, espérons-le... dès la prochaine rentrée/année (2022-23) !

1) Enseignants Hospitalo-Universitaires : Guillaume Bassez, Patrick Benusiglio, Julie Chastang, Romain Cohen, Philippe Couvert, Agnès Dechartres, Dominique Decre, Steeve Doizi, Emmanuel Fournier, Jean-Philippe Foy, Frédéric Gay, Laure Gossec, Emmanuel Grimprel, Romain Guedj, Julien Guérin, Jean-Philippe Haymann, Françoise Laroche, Jérémie Lefevre, Olivier Lucidarme, Makoto Miyara, Sinja Meyer, Laurence Morand-Joubert, Florence Nguyen-khac, Michelle Rosenzweig, Thomas Seisen, Laure Serresse, Laure Surgers, Delphine Sterlin, Nicolas Villain, Guillaume Voiriot, Thibault Voron, Lorene Zerah.

2) Équipe facultaire de Formation : Jacques Boddaert, Alain Carrié, Fleur Cohen, Farida Khennane, Charlotte Lussey, Florian Ferreri, Antoine Monsel, Marie-Christine Renaud

3) Service de Pédagogie Numérique : Julien Bazin, Christine Da Rosa, Alexandre Gillaudeau, Monica Loupot, Yannick Mahé, Jean-Jacques Repain, Bruce Toussaint

4) Élus étudiants : Octave Okamatsu, Pierre Corbel, Irina Hatem, Sophie Heulle, Guichen Jin, Louise Krebs, Edan Mallet, Noémie Marshall, Camille Martinaud, Lucien Monod, Keenky Moreira Thesee, Clémence Orinel, Arthur Poncin, Simon Pouzet  
(listes par ordre alphabétique)

## → Journée Portes Ouvertes à distance

La prochaine journée porte ouverte en médecine a eu lieu le **12 février 2022 à distance** de 9h à 14h.

### Journée portes ouvertes 2022

<https://youtu.be/PlghLwDG1BQ>

Présentation des locaux de la faculté de médecine

La faculté de médecine assure un enseignement en santé :

- étude de médecine
- école de sage-femme
- un accès aux études de pharmacie, un accès aux études d'odontologie, un accès aux études de kinésithérapeute
- des études d'ergothérapeute, des études de pédicure-podologue
- des formations d'infirmières
- des études paramédicales : orthophonie, orthoptie et psychomotricité

### Vidéos présentant les études de médecine

- <https://youtu.be/cO0jmS-YrrI>  
Mot de bienvenue du vice doyen formation, Alain Carrié
- [https://youtu.be/ly\\_RuyoG\\_hA](https://youtu.be/ly_RuyoG_hA)  
Présentation de la première année par la vice doyenne déléguée chargée du 1er cycle, Charlotte Lussey-Lepoutre

### Vidéos de présentation du tutorat et des études de médecine

- <https://youtu.be/xSAoFds2UYO>
- <https://youtu.be/UVJyW14Qng0>

### Filières après 1<sup>re</sup> année de PASS

- <https://sorbonne-universite.cloud.panopto.eu/Panopto/Pages/Viewer.aspx?id=4c9fa8a1-98e3-4d6c-9c90-ae1a0109862c>  
Sage-femmes : Vidéo de présentation
- <https://sorbonne-universite.cloud.panopto.eu/Panopto/Pages/Viewer.aspx?id=8bc75169-5ac5-4e3a-a612-ae1400a01b35>  
Pharmacie : Vidéo de présentation
- <https://sorbonne-universite.cloud.panopto.eu/Panopto/Pages/Viewer.aspx?id=f543b287-7b8c-4cb8-9df4-ae1c00e5b6fe>  
Kinésithérapie EKP : Témoignages d'étudiants
- <https://sorbonne-universite.cloud.panopto.eu/Panopto/Pages/Viewer.aspx?id=95dbd6ef-eeb0-44c5-ba10-ae1900eeb5cd>  
Kinésithérapie EKP : Vidéo de présentation
- <https://sante.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2022-01/JPOSORBONNE-UNIVERISTE-Kine.pdf>  
Kinésithérapie DAHNIER : Présentation pdf
- <https://sorbonne-universite.cloud.panopto.eu/Panopto/Pages/Viewer.aspx?id=c1d3bf53-63ce-43cc-94e9-ae2f00b87e1d>  
Ergothérapie ADERE : Vidéo de présentation
- <https://sorbonne-universite.cloud.panopto.eu/Panopto/Pages/Viewer.aspx?id=667d9425-3544-4411-88d0-ae1d00c3dfd9>  
Pédicure – Podologie : Vidéo de présentation



### Études paramédicales

- <https://sorbonne-universite.cloud.panopto.eu/Panopto/Pages/Viewer.aspx?id=d0441096-f224-4250-a2b8-ae1c010967a2>  
Orthophonie : Vidéo de présentation
- <https://www.youtube.com/watch?v=R0kKYelq1Sc>  
Orthoptie : Vidéo de présentation
- <https://sorbonne-universite.cloud.panopto.eu/Panopto/Pages/Viewer.aspx?id=0e8a28b7-567c-4231-ab5d-acb500bf97e3>  
Psychomotricité : Vidéo de présentation



## → OIP : Orientation et Insertion Professionnelle

Nouvellement implanté à la faculté de médecine, le service d'OIP (Orientation et Insertion Professionnelle) a pour vocation d'accompagner tous les étudiants de formation en santé, de tout niveau et tout au long de l'année, dans leur réorientation, orientation et insertion professionnelle.

Cet accompagnement est structuré autour de 3 axes principaux :

### 1. L'information lors de conférences en amphis ;

Les thématiques actuelles sont :

- L'offre de formation à Sorbonne Université, en sciences et lettres : panorama non exhaustif de l'ensemble des formations et parcours disponibles à SU et articulation des parcours avec l'insertion professionnelle.
- Le programme des prestations OIP pour l'année universitaire : description de l'accompagnement, planning.
- L'accompagnement lors de la réorientation en PASS : prestations offertes, dates.
- Les principales études quantitatives et qualitatives, les chiffres-clés sur l'insertion professionnelle des diplômés (bac+5/8) toutes disciplines.

### 2. Le suivi personnel lors d'entretiens individuels

Les entretiens se font sur rendez-vous, en présentiel si la situation sanitaire le permet sinon par téléphone et/ou via zoom.

Basés sur l'écoute, ils sont assurés par une professionnelle de l'OIP, psychologue de formation. Un entretien est programmé pour une durée moyenne de 30mn ; Toutes les questions personnelles relatives à l'OIP y sont abordées ; L'ajustement aux problématiques individuelles est favorisé et l'anonymat est garanti.

### 3. La construction du projet de formation lors d'ateliers

Basés sur la dynamique de groupe, les ateliers en petits groupes (10-12 étudiants) favorisent les échanges et enrichissent la réflexion de chacun sur son parcours, sa réorientation, son insertion, permet d'étoffer rapidement ses informations. Les questions de chacun amènent les participants à approfondir et affiner leur projet. En général, le travail appréhendé en atelier se poursuit avec un ou deux entretiens individuels.

**CHIFFRES CLÉS****10 022 557 euros**

c'est le chiffre d'affaires des formations à la faculté de médecine

Les principaux thèmes abordés en entretien et ateliers sont : le nouveau projet de formation et d'insertion (quelle formation, les compétences à acquérir, les modalités d'inscription et de sélection) les passerelles possibles, la connaissance des métiers, du marché de l'emploi, la maîtrise du processus de recrutement. D'autres thématiques (CV, Lettres de motivation, préparation aux entretiens etc.) sont possibles, à la demande des responsables de formation ou des étudiants.

Actuellement le service OIP (Orientation et Insertion Professionnelle) intervient en PASS pour les réorientations, en L1ASou L2A, en Master santé, première et deuxième année, en orthoptie, en IFSI, en Maïeutique, au sein de l'association nationale des internes en santé publique (CLIsP) ; le service est le référent pour la médecine de l'association Pépite (formation à la création d'entreprise).

**Contact** :

[Medecine-DFS-SOI@sorbonne-universite.fr](mailto:Medecine-DFS-SOI@sorbonne-universite.fr)

**Localisation** :

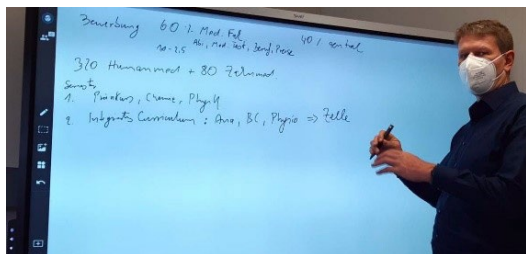
91 boulevard de l'hôpital, 75013 Paris

*Tout au long de l'année, un message d'information est régulièrement envoyé aux étudiants de PASS concernant les dates et modalités d'inscription aux ateliers et Amphis ; les prises de rendez-vous pour les entretiens se font individuellement.*

# Relations internationales

## → Témoignage suite à une mobilité de personnel au sein de 4EU+

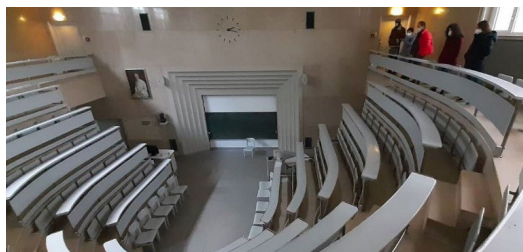
Yannick Mahé, directrice du service pédagogique numérique, témoigne de son expérience : Dans le cadre de la mobilité professionnelle de l'alliance 4EU+, j'ai passé 2 jours à l'Université d'Heidelberg avec les équipes TICE (technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement) des facultés de médecine. C'était intéressant d'échanger sur les usages numériques dans l'enseignement de la médecine, l'impact de la crise sanitaire et sa gestion en Allemagne et en France. De part et d'autre du Rhin, la crise a fortement accéléré la transformation numérique de l'enseignement supérieur et boosté les équipes TICE avec renfort en moyens humains et techniques.



Le directeur scientifique d'IT Lehre, Stefan Titz m'a expliqué le parcours d'études en médecine à Heidelberg.

Notamment une différence majeure réside dans le fait qu'en Allemagne la sélection des étudiants en médecine se fait de manière très drastique dès l'entrée à l'université. À Heidelberg seulement 320 étudiants en médecine sont accueillis en première année (1/3 en fonction du résultat du bac et 2/3 sélectionné par l'université sur dossier). Le fait d'avoir une petite cohorte permet de proposer dès la première année un enseignement avec un volet pratique

important. Par exemple, les étudiants font la dissection anatomique sur des corps humains. Ils y tiennent particulièrement car, d'une part, cela permet d'office aux étudiants de prendre conscience de la nature du métier de médecin, d'autre part, c'est un peu un rite initiatique car souvent les étudiants qui se partagent le même corps sont soudés pour le reste de leurs études.



Amphithéâtre qui sert pour l'enseignement d'anatomie et la dissection de corps

L'approche par compétence dès les premières années d'étude est une méthode pédagogique bien implémentée à Heidelberg et les OSCE sont pratiqués depuis plusieurs années.

Vous avez dit « OSCE »? en fait c'est l'équivalent de nos ECOS (Examen Clinique Objectif et Structuré) qui font beaucoup parler depuis la réforme du second cycle des études de médecine en France.

Nous avons d'ailleurs beaucoup d'intérêts communs entre les services TICE des facultés de médecine d'Heidelberg et de Sorbonne Université.

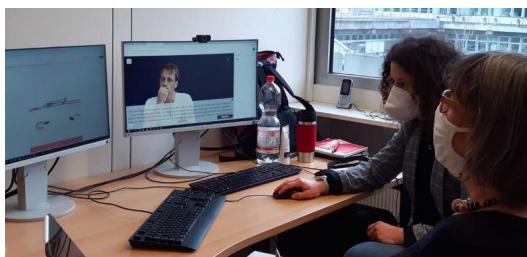
Dans les deux universités ont été déployés les mêmes outils numériques pédagogiques, notamment Moodle, BBB (Big Blue Button) et Panopto.





*Laura Stiefenhöfer (coordinatrice projets IT Lehre) et Julia Alt en discussion sur le Moodle de la faculté de médecine d'Heidelberg*

Au-delà des ECOS, des examens sur tablettes, de la numérisation massive des cours et leur diffusion sur les plateformes pédagogiques, les services TICE ont une réelle volonté de développer des ressources de qualité tels que des modules interactifs de type « patient virtuel »



*Kristina Stegmaier me montre le module interactif du patient virtuel*

À Heidelberg, pour la réalisation des vidéos relation de soins médecin-patient, ce sont des comédiens qui jouent le rôle des patients.



*Laura Stiefenhöfer et Jörg Rodrian en discussion sur un scénario de relation médecin-patient*

La réflexion sur comment enseigner au mieux la médecine est une priorité pour les facultés de médecine. À Heidelberg, les futurs médecins souhaitant obtenir une habilitation à diriger des recherches (passage obligatoire pour accéder à des postes de chef de clinique), doivent aussi suivre des modules du « Zertifikat für Hochschuldidaktik ». Ce certificat garantit un bagage de compétence pédagogique pour les futurs enseignants de l'université, notamment sur la pédagogie centrée sur l'apprenant, l'alignement pédagogique et un enseignement privilégiant l'acquis de compétences.

En conclusion, c'était un séjour très enrichissant et nous, Service pédagogique Numérique de Sorbonne Université et l'IT Lehre de Heidelberg, espérons que ce premier contact pourra être le début d'une future collaboration dans le cadre de l'alliance 4EU+. C'est d'autant plus appréciable que 4EU+ prévoit la mobilité non seulement pour les enseignant-chercheurs ou étudiants, mais également pour les personnels administratifs.

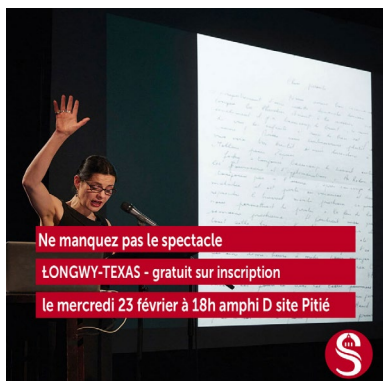
On ne le dit jamais assez souvent que les échanges – internationaux et professionnels – ne peuvent qu'ouvrir l'esprit, enrichir nos connaissances et nous faire évoluer.

Si vous êtes intéressés par une mobilité de personnel, n'hésitez pas à contacter le service des relations internationales : [medecine-international@sorbonne-universite.fr](mailto:medecine-international@sorbonne-universite.fr)



# Vie étudiante

---



## → LONGWY-TEXAS de Carole Thibaut

Conférence performée, **18h00 le mercredi 23 février 2022**  
Amphi D, 91 bd de l'hôpital ouverte aux étudiants et aux personnels.

LONGWY-TEXAS est le récit intime du bassin minier Lorrain qui se confronte à une réalité historique des archives familiales.

**Contact & inscriptions :** [Cassandra Deschamps](#)

## → Forum d'aide au choix des carrières 2022

Le forum aura lieu cette année en présentiel **le 8 mars sur le campus Pitié-Salpêtrière au 105 bd de l'hôpital**. Organisé par le service de la vie étudiante de la faculté de médecine, il débutera à 14h par deux conférences, celle du Pr. Bruno Riou sur les réformes en cours dans les études de médecine puis celle de Camille Giambruno, responsable du bureau des internes à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris qui présentera la prise de fonction des internes, leurs salaires et leurs congés.

À partir de 15h15, les étudiants se répartiront dans différentes salles avec des intervenants PU-PH, MCU-PH, PH, CCA et internes pour poser toutes les questions sur chaque spécialité. Au total, il y aura 4 sessions réparties entre 15h15 et 18h30, avec chacune une dizaine de spécialités proposées.

# L'université

---



## → Se former, à son rythme, aux enjeux et aux pratiques de la science ouverte ?

Rendez-vous sur FunMOOC pour suivre le MOOC réalisé par l'Alliance Sorbonne Université !

[En savoir plus](#)

# Ressources humaines

## → Création de postes de chefs de cliniques assistants « territoriaux »

Les ministères des Solidarités et de la Santé, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont autorisé la création de postes hospitalo-universitaires essentiellement non titulaires de CCA dits « territoriaux » à partir du moment où ils étaient financés pour leur part universitaire par une collectivité territoriale ou une agence régionale de santé (ARS), les établissements de santé finançant la part hospitalière.

### Création de postes de chef de cliniques assistant (CCA) « territoriaux »

Alors que les charges d'enseignement des facultés de médecine se sont accrues avec la mise en place des réformes du 1er et du 3ème cycle des études médicales, maintenant celle du 2ème cycle avec l'enseignement par simulation et la réalisation d'exams cliniques objectifs et structurés (ECOS) très consommateurs de temps, le nombre de postes hospitalo-universitaires n'a pas été modifié depuis des décades.

La création récente de 250 postes titulaires (PU et MCU) sur 5 ans, essentiellement consacrés à l'universitarisation des formations maïeutique et paramédicales, n'a pas vraiment changé la donne d'autant qu'il ne s'agit que de 1,4 postes par faculté et par an, très loin des besoins. Récemment, les ministères (santé et solidarité d'une part, enseignement supérieur, recherche et innovation - MESRI - d'autre part) ont autorisé la création de postes hospitalo-

universitaires essentiellement non titulaires de CCA dits « territoriaux » à partir du moment où ils étaient financés pour leur part universitaire par une collectivité territoriale ou une agence régionale de santé (ARS), les établissements de santé finançant la part hospitalière. Ces postes font l'objet d'une convention entre la faculté, l'établissement de santé, et l'organisme financeur pour une durée déterminée. Certaines facultés ont pu obtenir également des postes de titulaires comme cela a été le cas à la Faculté de médecine de Rouen pour l'hôpital du Havre, financés par la municipalité alors même que la pérennité du financement n'est pas garantie sur le long terme. Ceci a permis aux facultés d'augmenter leurs effectifs hospitalo-universitaires, de répondre aux besoins territoriaux y compris en termes d'enseignement et d'encadrement local des étudiants de santé et d'améliorer l'attractivité de centres hospitaliers non universitaires.

En tant que président de la conférence des Doyens de santé d'Île-de-France, j'ai négocié en 2021 avec l'ARS Île-de-France la création de 12 postes de CCA destinés à la médecine générale, 2 pour chacune des 6 facultés de médecine d'Île-de-France. Cette année, une nouvelle négociation a permis de créer 18 postes suivant 3 axes prédéterminés, validés par la conférence des Doyens. Six postes, 1 par faculté, sont de nouveau consacrés à la médecine générale. Six postes, 1 par faculté, sont destinés à la psychiatrie et/ou la pédopsychiatrie, renforçant les actions

prévues dans le cadre de la conférence nationale sur la santé mentale. Ces postes en psychiatrie viennent compléter les postes créés ces dernières années par le MESRI sur appel d'offre national, qui avait permis il y a 2 ans à notre faculté de bénéficier d'un poste alloué au service du Pr. Davis Cohen en pédopsychiatrie à la Pitié-Salpêtrière. Nous sommes en attente de savoir si ces appels d'offres seront renouvelés cette année et il est possible que la psychiatrie fasse également l'objet de création de postes titulaires (PU ou MCU) dans les prochaines années dans le cadre des négociations post-Séguir en cours. Enfin, 6 postes de CCA partagés de recherche clinique, 1 par faculté, vont également être créés afin de promouvoir la coopération entre une équipe universitaire (située en CHU ou pas) et une équipe non universitaire. Chaque faculté sélectionnera ses 2 ou 3 meilleurs dossiers, sans orientation disciplinaire spécifique, et un jury réunissant l'ensemble des facultés et l'ARS Île-de-France finalisera le choix des candidats. Ici encore, l'ARS finance la partie universitaire et les deux établissements de santé qui partagent ce poste en co-financent la part hospitalière.

Ces dispositifs viennent compléter le dispositif des assistants partagés qui connaît un franc succès avec 114 postes financés l'année dernière et surtout une véritable réussite quand on se penche sur la proportion d'assistants finalement titularisés dans les centres hospitaliers, proche d'un tiers. Ils permettent à notre faculté de mieux faire face aux enjeux



d'enseignement et de recherche et il convient de saluer l'engagement de l'ARS Île-de-France aux côtés de ses universités. Il s'agit d'un effort conséquent pour la médecine générale et la psychiatrie universitaires, et il sera important d'évaluer les effets de la création des CCA partagés de recherche clinique sur la promotion de celle-ci.

**Pr. Bruno Riou**

*Doyen de la Faculté de médecine de Sorbonne Université*

*Président de la Conférence des Doyens de santé d'Île-de-France*

## → Actualités RH février 2022

L'**agenda social planifié pour 2022** a été présenté en comité technique le 24 Janvier 2022. Il implique un nombre important de mesures et réformes à mettre en œuvre cette année, dont celles liées à l'évolution des carrières et rémunérations de certains corps et grades des personnels IATSS titulaires, enseignants-chercheurs et personnels hospitalo-universitaires. Plus d'informations à venir sur ces mises en œuvre en cours de formalisation dans notre prochain Médiscoppe.

### Les campagnes RH en cours et à venir

- *Campagne des listes d'aptitudes et tableaux d'avancement des personnels AENES et médico-sociaux des catégories A, B et C au titre de l'année 2022*

La campagne 2022 a débuté le 14 février 2022 pour se clôturer le 25 mars 2022, date limite de retour des dossiers complets au service de gestion des personnels IATSS.

- *Formations*

Pour mémoire, le service de la formation des personnels de Sorbonne université propose des formations pour aider les personnels à constituer leur dossier de candidature: « Rédaction du rapport d'activité dans le cadre d'une promotion de corps ou de grade » et pour les encadrantes et encadrants formation : « Rédaction du rapport d'aptitude dans le cadre de la liste d'aptitude ». [Consultez le calendrier des formations et les modalités d'inscription sur l'intranet](#)  
Les résultats de promotion pour cette campagne seront ensuite consultables sur le site du [rectorat](#). La date d'effet de promotion sera le 1er septembre 2022.

### Liste d'aptitude pour les personnels ITRF

La campagne 2022 concernant la liste d'aptitude pour les personnels ITRF est quant à elle toujours en cours. Pour cette filière, la campagne de promotion par tableau d'avancement 2022 sera

lancée du 19 avril au 13 juin, en lien avec les calendriers ministériels.

### Les congés annuels : reliquat 2021

Le congé annuel dû pour une année de référence de service accompli ne peut pas se reporter sur l'année suivante, sauf accord du responsable hiérarchique et dans la limite de 22 jours, à prendre au plus tard le 30 avril de l'année suivante. Il convient donc de solder les reliquats éventuels avant cette date. Au 1er mai 2022, les congés acquis au titre de l'année civile 2021, reportés, non consommés et qui n'ont pas été versés sur le compte épargne-temps durant la campagne 2021 seront perdus.

### Remboursement mutuelle : la campagne de collecte des demandes est en cours

Pour rappel, une participation employeur, à concurrence de 15 euros mensuels en 2022 est aujourd'hui accessible aux agents de la fonctions publique d'État (fonctionnaires titulaires et stagiaires, ainsi que les agents contractuels de droit public et privé, à l'exception des vacataires). Le versement mensuel, directement sur le bulletin de paie, est conditionné par une demande expresse de l'agent concerné.

Vous devez donc adresser votre demande, via le formulaire-type mis à votre disposition sur l'intranet, à votre gestionnaire RH (ou à votre employeur principal quand multiples) en y joignant une attestation de votre organisme complémentaire de prise en charge de votre propre cotisation pour un contrat passé avec une mutuelle, une institution de prévoyance ou une assurance (cette attestation est fournie par votre organisme, envoyée par courrier, ou le plus souvent téléchargeable sur votre compte individuel sur le site internet de l'organisme).

L'attestation de votre organisme complémentaire doit préciser que vous êtes titulaire à titre individuel ou en qualité d'ayant droit d'un contrat ou règlement de protection sociale complémentaire responsable et solidaire, destiné à couvrir les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident. Si vous êtes ayant droit d'un contrat collectif conclu par un employeur, l'attestation doit indiquer que

vous ne bénéficiez pas en cette qualité d'ayant droit d'un financement de cet employeur. Vous devrez par la suite informer votre gestionnaire RH de tout changement de situation individuelle qui aurait pour conséquence de modifier vos droits au remboursement au cours de la période de versement. Après vérification de votre demande par le service RH, la mise en paye est programmée à partir de mars 2022 (pour les dossiers complets et recevable déjà reçus), avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2022. Plus d'informations auprès de votre gestionnaire RH.

## **VOS INTERLOCUTEURS À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES :**

Directrice des ressources humaines **Marie-Claude Dormieux**  
[marie-claude.dormieux@sorbonne-universite.fr](mailto:marie-claude.dormieux@sorbonne-universite.fr)

### **Pour toute question relative paie/carières : votre gestionnaire RH**

Connaître votre gestionnaire RH :

Pour les personnels BIATSS, chef de service : [Blandine Cazin](#)

Coordnatrice de gestion des personnels BIATSS : [Christine Amaures](#)

Pour information le service de gestion des personnels BIATSS ne reçoit pas les mercredis.

Pour les personnels enseignants HU et enseignants-chercheurs (EC), chef de service :  
[Pascale Béchu](#),

Pour toute question liée à la formation, à l'accompagnement à la mobilité et au recrutement : [Aurélie Baler](#)

N'hésitez pas à prendre rendez-vous après de votre interlocuteur dédié.

**COMITÉ ÉDITORIAL :**

Bruno RIOU, Serge AMSELEM, Alain CARRIE, Sophie CHRISTIN-MAITRE, Marie-Claude DORMIEUX,  
Nathalie CARREAU, Catherine HORDELALAY, Laurence JACQUENOD, Thierry LARDOT

Réalisation : service communication de la faculté de médecine Sorbonne Université

Crédits photos : Service communication faculté de médecine